



Listen to this article

«Le jour des pains sans levain, où l'on devait immoler la Pâque [l'agneau], arriva... Les principaux sacrificateurs et les scribes cherchaient les moyens de faire mourir Jésus... Et Jésus envoya Pierre et Jean, en disant Allez nous préparer la Pâque, afin que nous la mangions... L'heure étant venue, il se mit à table, et les apôtres avec lui. Il leur dit : J'ai désiré vivement de manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir ; car, je vous le dis, je ne la mangerai plus, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu. Et, ayant pris une coupe et rendu grâces, il dit Prenez cette coupe, et distribuez-la entre vous ; car, je vous le dis, je ne boirai plus désormais du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le royaume de Dieu soit venu. Ensuite il prit du pain ; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le leur donna, en disant: Ceci est mon corps, qui est donné pour vous faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même la coupe, après le souper, et la leur donna, en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous. » — Luc 22 : 7, 2, 8-20, Seg.

Voilà le simple récit de l'institution du Souper du Seigneur, tel qu'il fut consigné par Luc ; et à mesure que le temps fixé s'approche, nous rappelons encore une fois ces paroles : Faites ceci en mémoire de Moi. Pour nous conformer à cette requête, nous commémorerons de nouveau notre Pâque en répétant la simple cérémonie ainsi instituée par notre Seigneur.

L'après-midi du 14 avril 1976 sera l'anniversaire de la mort au Calvaire de notre Seigneur —ce sera le 14^{ème} jour du premier mois du temps juif, jour qui commence au coucher du soleil de la soirée précédente. Le mardi soir 13 avril sera donc l'anniversaire du Souper de notre Seigneur, institué pour commémorer Sa mort, la mort de Celui qui fut l'Agneau Pascal antitypique — « *l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde* » (Jean 1 : 29).

Que tous les fidèles en Christ Jésus, partout où ils se trouvent, fassent ceci «en mémoire » de l'Agneau de Dieu qui nous racheta par le sacrifice de Lui-même. Ceux-là, où qu'ils se trouvent, devraient se rassembler à cet effet, même s'ils n'étaient que deux ou trois à posséder la même foi précieuse. Il est même possible aux isolés de rompre le pain et de participer au vin en communion de cœur avec le Seigneur et avec les membres de l'unique

Corps disséminés un peu partout.

Les Chrétiens, sur cette matière, ainsi que sur de nombreux autres points, ont abandonné les enseignements de la Parole et l'exemple de l'Eglise primitive, et ils suivent diverses coutumes quant au temps de l'observance de cette commémoration. Peu l'observent en tant que « souper » ; les Protestants en général choisissent par commodité l'heure du midi au lieu de la soirée. Certains commémorent la mort du Seigneur tous les dimanches, d'autres une fois par mois, d'autres encore une fois tous les trois mois. Ils semblent ne pas attacher d'importance au moment et à la fréquence de cette commémoration, et ils pourraient arguer que si c'est une bonne chose à accomplir, pourquoi ne pas l'accomplir plus souvent, quotidiennement même. A cela d'autres répondraient, et avec raison, que la commémoration perdrait beaucoup ainsi en force et en solennité. Et c'est justement ce qui se produit, de la façon dont on la célèbre actuellement. Ceux qui la célèbrent tous les dimanches se méprennent sur les passages rapportés en Actes 2 : 42, 46 et 20 : 7,11. Ils se trompent à coup sûr quand ils supposent que les faits y relatés furent le Souper du Seigneur. Ces passages se réfèrent indubitablement à une pratique courante dans l'Eglise primitive, où les frères partageaient ensemble un repas simple quand ils se rassemblaient de lieux éloignés tous les premiers jours de la semaine, comme c'est justement la coutume aujourd'hui dans les campagnes, excepté qu'alors tous mangeaient ensemble et considéraient leur repas plutôt comme un « repas de charité ». Jude fait mention de ces « repas de charité » au verset 12 de son épître (version d'Ostervald), où il montre que ceux qui y prenaient part n'étaient pas tous de véritables frères. Ces repas ne furent pas institués sur un commandement de notre Seigneur, ni des Apôtres, mais, de même que la célébration du premier jour de la semaine, leur institution semble avoir pour origine une suggestion spontanée de cœurs reconnaissants. Les frères de l'Eglise primitive célébraient de cette manière, toutes les semaines, la résurrection de notre Seigneur (non pas Sa mort), et la fraction du pain dans leurs repas de charité fut probablement un souvenir agréable du fait qu'à Emmaüs, et en d'autres occasions après Sa résurrection, le Seigneur s'était fait reconnaître par Ses disciples dans le rompement du pain, au cours d'un goûter ordinaire (Luc 24 : 29, 30, 42; Jean 21 : 12, 13). Les frères célébraient de cette façon à la fois Sa résurrection et le fait que leurs yeux s'ouvrirent pour Le reconnaître. Mais ils ne consommaient pas de vin (non moins important que le pain dans la célébration du Souper du Seigneur), ni n'appelaient ces repas le souper du Seigneur, ni ne les observaient avec une solennité particulière, mais plutôt avec joie et reconnaissance. « *Ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur* », « *rompant le pain dans leurs maisons* » (Actes

2 : 42-46), et ce quotidiennement pendant un certain temps.

Ceux qui célèbrent le « Souper » le dimanche à midi, une fois par mois ou par trimestre, n'ont pas sur quoi appuyer leur coutume, à l'exception des paroles suivantes de St Paul : «*Toutes les fois que vous la boirez* » etc. (1 Cor. 11 : 23, 25), qui, pensent-ils, leur donnent la liberté de le célébrer quand bon leur semble. Contrairement à cela, l'Apôtre emploie l'expression « toutes les fois » dans le sens de chaque fois, « *chaque fois que vous la boirez* », et renvoie l'esprit du lecteur au contexte pour voir à quoi il y est fait allusion. Nous trouvons que dans le contexte Paul se réfère à « la nuit où Il [notre Seigneur] fut livré » et au pain et au vin que notre Seigneur institua alors pour être ce qui Le rappellerait et pour remplacer l'agneau pascal typique mangé par les Juifs. Paul écrivait à ceux qui connaissaient bien la coutume juive et qui savaient tous les combien elle se célébrait, de sorte que pour eux « toutes les fois », ou chaque fois, signifiait chaque fois, à chaque anniversaire.

La commémoration annuelle

Le Souper du Seigneur fut établi pour prendre la place de la commémoration annuelle du passage typique par-dessus les premiers-nés d'Israël, dont la vie fut sauvée grâce au sang de l'agneau typique. Pareil événement ne pouvait être proprement célébré qu'à son anniversaire, et notre Seigneur, Ses disciples et tous les Juifs l'observèrent strictement. Ils ne pensaient pas plus à le célébrer en un autre temps que les Américains ne pensent à célébrer la signature de leur Déclaration d'Indépendance un autre jour que le quatre juillet.

La coutume des membres de l'Eglise primitive était de célébrer le Souper du Seigneur comme nous le faisons, le quatorzième jour du premier mois du temps juif, conformément à l'indication donnée par le Seigneur; et, bien qu'il se produisît un grand abandon de la pureté de foi originelle, ayant commencé dans les jours mêmes des Apôtres, certains Chrétiens gardèrent encore cette pratique jusqu'au quatrième siècle, époque où elle fut péremptoirement abolie par le Concile de Nicée, lorsque la grande apostasie, prédite par les Apôtres, eut partiellement développé le grand système d'erreurs connu par la suite sous le nom de Papauté.

Sur ce point, nous citons ce qui suit, extrait de l'Histoire de l'Eglise par Mosheim [voyez la page 523], où l'historien déclare « il s'éleva vers la fin de ce [du deuxième] siècle une

violente controverse entre les Chrétiens de l'Asie Mineure et ceux des autres régions, particulièrement ceux qui étaient de l'église romaine... Les Chrétiens de l'Asie étaient accoutumés à célébrer..., le quatorzième jour du premier mois juif, l'institution du Souper du Seigneur et la mort subséquente du Rédempteur... Ils affirmaient que cette coutume remontait aux Apôtres Philippe et Jean ».

Mais que personne ne nous comprenne mal en supposant que nous enseignons que sont désapprouvés par notre Seigneur ceux qui ont commémoré Sa mort à des moments inappropriés. Non, Dieu merci, l'Eglise de l'Évangile n'est pas placée sous la Loi, mais sous la Grâce, en cette matière comme en toute autre. Et ceux qui, en sincérité de cœur, ont ainsi participé aux emblèmes du Corps et du Sang de notre Seigneur, tandis qu'ils ont pu souffrir un préjudice dans ce sens que la circonstance, par sa répétition trop fréquente, a perdu une certaine mesure de la puissance qu'elle devait exercer sur leur cœur, n'ont toutefois pas été repoussés par Celui dont ils confessaient de cette manière le sacrifice pour les péchés. Mais, assurément, lorsque l'intention des paroles de notre Seigneur est saisie, tous ceux qui sont pleinement consacrés sont heureux de se conformer à Son arrangement, étant certains que c'est ce qu'il y a de mieux et de plus approprié à faire et aussi que c'est ce qui est le plus agréable à Celui dont cet arrangement rappelle le souvenir.

L'étude des symboles

Non seulement le temps convenable a été perdu de vue, mais la véritable signification des symboles, du vin et du pain sans levain, a également été obscurcie par les ténèbres spirituelles du « haut moyen âge ». Les erreurs trinitaires, provenant de la philosophie païenne et introduites dans le Christianisme au troisième siècle, ont contribué pour beaucoup à fausser et à détourner les esprits des enfants de Dieu, et à faire obstacle à la claire compréhension du sacrifice que notre Seigneur offrit pour être notre prix de rançon.

L'agneau typique, au moyen duquel les Enfants d'Israël annonçaient Christ et la délivrance à venir (à l'exception du sang dont aspersion était faite sur la maison pour servir de protection, —de réconciliation), était mangé par tous. Il en est de même des emblèmes par lesquels instruction nous est donnée de nous rappeler l'Agneau véritable. Le pain doit être mangé par tous; le vin ne peut être partagé que par un petit nombre. Le pain et le vin symbolisent le Corps et le Sang de notre Seigneur. Notre Seigneur comme homme fut le pain de vie qui descendit du ciel pour donner la vie au monde (Jean 6: 33, 35). L'exemple est

parfait: le genre humain meurt faute de vie et il a besoin d'une nourriture si pleine d'éléments producteurs de vie qu'elle arrêtera le ravage de la mort, rétablira les hommes et les ramènera à la perfection originelle perdue en Adam. Les hommes ont cherché de tous les côtés des panacées, des élixirs, des restaurateurs de vie — dans la nourriture animale et végétale, dans les minéraux et dans la chimie, mais en vain; ils n'ont jamais trouvé semblable «pain de vie». Mais tandis qu'ils cherchaient vainement depuis quatre milliers d'années, du ciel descendit le véritable pain de vie duquel, si un homme mange (y participe, ou se l'approprie, comme il a le privilège de le faire), il vivra à perpétuité. C'est-à-dire que, si par la foi dans les moyens auxquels Dieu a pourvu pour accomplir sa rédemption, l'homme accepte la faveur de vie, il peut l'obtenir à ces conditions-là, et à celles-là seulement. C'est ce que notre Seigneur appela symboliquement: manger Sa chair.

Remarquons combien parfait est l'exemple. Le Fils de Dieu, en tant qu'Être céleste ou spirituel, comme Il l'était d'abord, ne fut pas le pain pour l'homme, et s'Il avait donné comme pain Son corps spirituel, nous qui sommes d'une nature différente (humaine), nous n'aurions pas pu nous l'approprier, comme précisément ce qui nourrirait et rendrait un arbre parfait (à savoir, l'air, l'humidité et la terre) ne rendrait pas parfaits les hommes parce que cela possède une nature différente. L'homme possède une nature humaine, charnelle; c'est pour cette raison que si le Fils spirituel de Dieu voulait donner aux hommes mourants le pain de vie, il fallait que ce fût de la chair pleine de nutriments donneurs de vie.

La préparation dans ce but fut le changement du Fils de Dieu d'Esprit en Chair. Ce fut à cet effet qu'Il s'humilia Lui-même quand « Il a été fait chair » et qu'Il « a habité parmi nous » (Jean 1: 14). La chair devait être le pain donneur de vie; et puisque Celui qui avait été dans l'état céleste, ou spirituel, était devenu terrestre ou humain, ayant été fait chair, il est justement dit que ce pain descendit du ciel, de la condition céleste ou spirituelle, à la nature terrestre ou humaine. C'est là le pain de vie que quelqu'un peut manger et grâce auquel il peut ne pas mourir. — Jean 6: 50.

Comment pouvons-nous manger ce Pain de Vie ?

Nous avons maintenant trouvé le pain de vie, mais comment le mangerons-nous? Nous ne pouvons rien manger de vivant, et ce qui meurt de soi-même [par maladie] n'est pas non plus bon à manger. Ainsi, si notre Seigneur était mort de ce qu'on appelle une mort naturelle, cela aurait prouvé qu'Il était un pécheur comme les autres hommes, car la mort

est le salaire du péché; de là, se L'approprier n'aurait pas donné de vie nouvelle. Nous voyons par conséquent qu'il n'y avait pas de moyen pour nous donner cet aliment de vie, ou « pain de vie », excepté par le sacrifice de l'Homme Christ Jésus, qui ne mourut pas parce que Sa vie aurait été déçue, comme l'est la nôtre, mais qui se donna Lui-même en rançon, comme prix correspondant, comme substitut pour tous — pour Adam et pour tous ceux qui perdirent la vie par ce dernier. La vie dans la chair de Jésus — Son exemple, Ses conseils et Ses enseignements, etc. — ne pourrait pas plus donner la vie que la musique ne garderait en vie un homme mourant d'inanition. Il nous est possible d'étudier et de nous efforcer de suivre Son parfait exemple, mais nous ne sommes pas capables de le faire parfaitement parce que nous sommes mourants et manquons de force. Nous avons besoin de vie, d'une nourriture productrice de vie, et c'est dans le dessein même de nous fournir cette provision de vie, que nous ne pourrions obtenir d'aucune autre façon, qu'Il devint chair.

(En réalité, ce qu'on appelle la mort naturelle n'existe pas. Dans l'arrangement de Dieu, la vie est une condition naturelle et la mort arrive comme une interruption de la vie naturelle, comme la conséquence de la désobéissance, du péché, comme la pénalité encourue à cause de la désobéissance, du péché. Cependant, l'expression « mort naturelle » peut être considérée comme permise quand elle se rapporte à la race déçue, condamnée, parce que la mort est le résultat naturel du péché, commun à tous les pécheurs humains. Par conséquent, notre seigneur n'aurait pas pu mourir de maladie; etc.. à moins qu'il n'eût péché, auquel cas Sa chair aurait été loin de pouvoir donner la vie à d'autres. Sa vie n'aurait pas pu non plus Lui être enlevée, à moins qu'il ne décidât de la donner comme notre prix de rançon et afin que Sa chair put nous donner la vie.)

Ainsi, lorsque notre Seigneur parla sur ce sujet à Ses disciples, Il leur dit qu'il était nécessaire que l'agneau fût tué afin qu'ils pussent en manger: « *Il fallait que le Christ souffrit* ». (Luc:24: 46, D.). S'Il était resté avec eux dans la chair, comme leur Instructeur, ils en auraient certes été grandement bénis, mais ils n'auraient jamais pu obtenir la vie. C'est pour cela qu'Il déclara: « *Le Fils de l'Homme s'en va, selon qu'il est écrit de Lui* ». (Mat. 26: 24, D.). « *Il vous est avantageux que moi je m'en aille; car si je ne m'en vais (si je reste chair, si je ne me soumetts pas au sacrifice et n'exécute pas de cette manière le plan du Père relatif à votre rédemption), le Consolateur ne viendra pas à vous.* » (Jean 16: 7, D.). Vous ne pouvez d'aucune autre façon que par mon sacrifice et en prenant votre part de moi, échapper de la condamnation, entrer en harmonie avec Dieu et être acceptés par Lui, afin d'être reconnus par Lui comme fils, et en tant que tels recevoir la vie.

Ainsi donc, c'est une erreur de supposer que la Vérité est le pain de vie, et que manger la Vérité nous justifiera, on nous donnera un droit à la vie. C'est une erreur de supposer que croire au Sermon sur la montagne et à d'autres déclarations de notre Seigneur nous donnera la vie. Ces déclarations étaient des Vérités et elles furent bonnes à manger après l'immolation de l'Agneau et avec ce dernier, mais sans Lui elles étaient et elles demeurent INDIGESTES. Elles furent indigestes pour beaucoup et leur servirent d'émétiques plutôt que d'aliments nourrissants

« *Dès lors plusieurs de ses disciples se retirèrent; et ils ne marchaient plus avec lui.* » (Jean 6: 66). Même les douze retirèrent peu de nourriture des enseignements de notre Seigneur jusqu'au moment où l'Agneau fut tué et que par la foi ils eurent mangé de cet aliment donneur de vie. Alors seulement, et après avoir reçu de cette vie force et vigueur, ils furent à même de trouver de la douceur et de la force dans toutes les choses que le Maître leur avait dites. L'action de manger l'Agneau, par la vie nouvelle qu'elle procurait, les ramena à la communion avec Dieu et, recevant l'adoption filiale et l'Esprit de fils, ils furent par ce moyen rendus capables d'apprécier et de s'approprier pour leur affermissement les Vérités en général, comme « <nourriture au temps convenable > ».

Notre Agneau fut tué pour nous, pour notre profit, parce qu'Il était le Pain duquel tous doivent manger pour avoir la vie, et parce que nous ne saurions Le manger avant qu'Il ne se donnât Lui-même. Qu'a-t-il donc donné et qu'est-ce que nous mangeons ? Nous répondons Sa chair. Mais que signifie: Sa chair? Nous avons montré ci-dessus que notre Seigneur «devint chair » (Jean 1 : 14), c'est-à-dire qu'Il devint un être humain. Ainsi donc, pour notre Seigneur, donner Sa chair signifiait se donner Lui-même, donner l'être humain qu'il était en ce temps-là. Par conséquent, tout ce que sous la loi de Dieu Il possédait comme droits et privilèges humains, Il l'abandonna dans notre intérêt — afin que la famille humaine qui n'a pas de droits ni de privilèges, les ayant tous perdus en Adam son représentant, reçût de nouveau tous ces droits, ces privilèges et ces libertés. Lorsqu'Adam pécha et perdit la vie et tous les droits et privilèges de fils, les membres de sa famille étaient tous en lui, et c'est de cette manière que nous participons tous à cette unique déchéance. Ainsi, maintenant, des droits correspondants, pleins et suffisants, appartiennent au nouvel homme, à « l'homme Christ Jésus » qui, comme être parfait et libre de toute condamnation, échangea Ses droits supérieurs contre les droits inférieurs des hommes, dont Adam avait été déchu. Par conséquent, lorsque l'Homme Christ Jésus se donne Lui-même et sacrifie tout ce qu'il a (Matth. 13 : 44), dans l'intérêt et pour l'utilité de la race condamnée, l'action de donner Sa

chair pour la vie du monde (Jean 6: 51) signifie redonner aux hommes mourants la vie, les libertés et les privilèges perdus. L'action de manger Sa chair signifierait, en conséquence, l'appropriation, par celui qui la mange, à son usage personnel, de tous les droits, les libertés et la vie que possédait le parfait et innocent « homme Christ Jésus » — ni plus ni moins.

Ce que Jésus abandonna, quand Il mourut, est à nous — c'est à la disposition de tous les enfants d'Adam. Mais cela donnera la vie, etc., seulement à ceux qui mangeront, c'est-à-dire qui, par la foi, s'approprieront ces droits et privilèges que Dieu nous donne gratuitement par la rédemption qui est en Christ Jésus. Si un homme devient lépreux, ce n'est pas seulement lui qui est affecté de la lèpre, mais aussi tous ceux qui sont en lui, c'est-à-dire toute sa postérité non encore née. C'est ainsi qu'il en fut d'Adam et de ses enfants: nous naquîmes dans le péché et sous la pénalité encourue à cause du péché, la mort, comme loi naturelle de notre existence. Maintenant, si un médicament ou pain de vie, un remède sûr contre la lèpre était trouvé, pour qu'il pût agir en bien il devrait être reçu dans l'organisme du malade et assimilé par cet organisme, faute de quoi il n'y aurait pas de guérison. C'est ainsi qu'il en est de Christ et du pécheur condamné et mourant. Non seulement le pain doit contenir les éléments dont le pécheur a besoin, et lui être rendu accessible, mais il faut aussi que le pécheur en mange, qu'il se l'approprie par la foi, s'il désire être libéré de la maladie du péché dont il est atteint, et de la malédiction de la condamnation à mort, attachée au péché. Et, comme il serait nécessaire à chaque enfant né lépreux de manger pour lui-même, les membres de la famille ne sauraient tous être guéris par le fait que l'un d'entre eux prendrait ce médicament, cette nourriture de vie, il en est de même des pécheurs; il faut que chacun d'eux mange pour lui-même la chair productrice de vie provenant de l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. Cette chair est pour tous les hommes; c'est pour cela que tous les pécheurs doivent avoir l'occasion d'en manger et de vivre, car personne ne peut être guéri ni amené à la vie (la perfection) sans manger de ce pain de vie. Personne ne peut en manger par ignorance (bien que beaucoup mangent par ignorance son symbole); nous voyons par là qu'aucun des païens n'a encore eu la possibilité d'en manger et de vivre, et puisque tous doivent arriver à la connaissance de cette Vérité, cela serait de soi-même une preuve du jugement (de l'épreuve) futur qui aura lieu dans le grand Jour Millénaire, car il faut que cette Vérité soit témoinnée a tous EN SON PROPRE TEMPS (1 Tim. 2 : 4-6) afin que tous, s'ils le veulent, mangent de ce pain et vivent pour toujours. Etant donné que dans cet âge seul un petit nombre parvient à une connaissance même imparfaite de la Vérité, il est évident que le «propre temps» de Dieu pour offrir au monde ce grand festin est « le matin », l'Age du Rétablissement, le Millénium, lorsque la

connaissance de l'Éternel remplira la terre entière. — Hab. 2 : 14; Esaïe 25: 6.

Dans l'âge Millénaire, à mesure que les hommes accepteront Christ comme l'Agneau de Dieu et comme leur prix de rançon, il leur sera permis de prendre leur part de Ses perfections physiques, mentales et morales; et à mesure qu'ils agiront ainsi et se conformeront à Ses enseignements, ils retourneront graduellement à la perfection, à tout ce qui fut perdu en Adam, et atteindront la pleine perfection à la clôture de cet âge-là. Par contre, ceux qui désobéiront volontairement seront retranchés de la vie entièrement et à jamais~ ils mourront de la seconde mort contre laquelle il n'existe pas d'antidote, de pain de vie, de remède.

L'Eglise mange actuellement ce Pain de Vie

Nous, les membres de l'Eglise, qui recevons maintenant ce Pain de Vie et le mangeons, ou nous l'approprions, nous n'expérimentons pas de rétablissement graduel à la perfection de nos facultés humaines, ni, en aucune mesure, notre rétablissement aux droits et privilèges, etc., humains. Notre rétablissement est seulement considéré comme tel, et non effectif. Par la foi uniquement, nous pouvons manger la chair de notre Rédempteur, et nous la mangeons, acceptant par la foi (qui est contraire à la vue) la vie, les libertés et les droits humains provenant du sacrifice accompli par notre Seigneur. Les hommes qui vivront dans l'âge prochain auront la vue qui viendra en aide à leur foi, car ils sentiront une amélioration physique graduelle à mesure qu'ils progresseront dans la foi et l'obéissance. Mais personne ne peut marcher par la vue actuellement, c'est pour cela que peu nombreux et on ne peut plus trié sur le volet est le «petit troupeau», choisi maintenant du monde pour former l'Épouse et la Cohéritière de Christ dans la Royauté et la Sacrificature de l'âge futur. Pour manger l'Agneau, il faut que nous réalisions Sa pureté, Sa perfection et Son DROIT à toutes les faveurs de Dieu préparées pour l'homme. Il faut que nous comprenions également qu'Il a sacrifié tous ces droits et privilèges humains, qu'Il y a renoncé afin que toutes ces bénédictions fussent rendues à la race humaine déchue et condamnée, et afin de permettre ainsi à tous de revenir à une position de communion avec Dieu, que Dieu n'accorde pas à des créatures condamnées.

Mais pourquoi est-il permis à certains de manger ainsi Sa chair (Ses perfections et droits etc., humains) au préalable — avant le temps où le festin sera offert à tous? Oh ! il se trouve ici une Vérité très précieuse; ici résident, cachées aux yeux du monde, les immenses

richesses de la grâce de Dieu envers nous qui sommes dans le Christ Jésus (Eph. 2: 7).
Examinons-les.

Le symbole du Sang – de la Coupe

Le sang, symbolisé par le vin, représente la mort, « le sang est la vie » en toute créature; et quand il est « versé », enlevé d'une créature, cela implique la mort de celle-ci. C'est ainsi que le sang versé de Christ signifie la mort de Christ

— Sa vie livrée pour les péchés du monde. Dans la Pâque typique, l'agneau fut mangé, mais non son sang. Aucun Israélite ne fut autorisé à en manger le sang. Cela montrait que tous doivent manger la chair du Fils de l'homme, mais tous ne doivent pas boire ou participer à Sa mort. Ceux à qui notre Seigneur donna le vin, représentant Son Sang, furent invités à participer à Sa mort, à y prendre part, ce qui était convenable parce qu'ils devaient être membres de Son Corps; et non seulement Lui, la Tête, devait goûter la mort pour tous les hommes, mais nous qui sommes Son Corps nous devons être « rendus conformes à Sa mort » (Philip. 3 : 10) et mourir avec Lui (Rom. 6: 8). La «coupe» donc est le symbole de la mort — en y participant (intelligemment) nous engageons notre vie même jusqu'à la mort dans le service de notre Seigneur et Rédempteur. Si quelqu'un sera ou ne sera pas trouvé digne du Rétablissement et de la vie permanente, cela dépendra de son manger (de son acceptation et de son appropriation) de la chair du Rédempteur; mais si quelqu'un sera trouvé acceptable comme membre de Son Corps, Son Epouse et Cohéritière, cela dépendra de ce que si, après avoir mangé Sa chair par la foi, dans l'âge présent, il boit Sa « coupe », se consacre entièrement à Son service —jusqu'à la mort.

Ceci étant, combien il était approprié que le vin fût donné après que le pain fut mangé, et à ceux seulement qui avaient mangé ce pain. Cela enseigne, en accord avec toute l'Écriture, que seuls ceux qui sont justifiés de tout péché par la foi dans le mérite et le sacrifice de l'Agneau de Dieu (et personne d'autre), sont invités à crucifier leur humanité (justifiée) et à participer aux afflictions de Christ dans cet âge-ci, et à Sa gloire qui suivra dans l'âge Millénaire et dans l'éternité après.

La différence entre l'Église et le monde.

Seuls ceux qui à la fois mangent Sa chair (s'approprient Ses mérites et sont ainsi justifiés) et

boivent Son Sang (participent avec Lui à Son sacrifice en sacrifiant à Son service leur humanité justifiée), demeurent en Lui, comme membres de l'unique « Corps de Christ », comme membres du « vrai cep » (Jean 15: 1, 5, 6). Ceux-là seuls (Jean 6: 53) peuvent avoir la vie en eux-mêmes, c'est-à-dire une vie indépendante de toutes conditions —l'Immortalité (Voyez les « Etudes des Ecritures, Volume 1, chapitre X).

Les autres hommes, en mangeant (en s'appropriant) les droits sacrifiés de l'« Homme Christ Jésus » obtiendront une vie dépendante qui sera fournie éternellement aux consentants et aux obéissants.

Tous ceux-là devront d'abord être amenés à la connaissance du Seigneur, du sacrifice qu'Il accomplit et de la justification et du rétablissement pourvus en ce sacrifice; ils pourront alors en prendre gratuitement leur part et vivre. De ceux-là il est écrit: Si quelqu'un mange de ce pain (sans participer à la « coupe »), il vivra éternellement (Jean 6: 51). Et encore: Celui qui me mange vivra par moi (Jean 6 : 57, Segond). Il vivra d'une vie dépendante qui sera fournie à tous ceux qui, pour l'obtenir, se fieront à Christ, le Donneur de vie. La distinction qui existe entre l'Eglise et le monde est que l'Eglise de l'Evangile, en train d'être choisie actuellement — le Corps de Christ —, aura, avec son Chef, l'immortalité, une vie inhérente, et sera la source de l'approvisionnement du monde qui viendra à cette fontaine de vie et vivra par elle.

Nous remarquons également cette déclaration de l'Apôtre suivant laquelle « *celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même* » (1 Cor. 11 : 27-29, Seg.). Ces paroles signifient que participer aux emblèmes du pain et du vin implique, pour tous ceux qui n'arrivent pas à admettre que le sacrifice de Christ a été accompli pour leurs péchés, qu'ils se rendent coupables envers Lui comme s'ils étaient ses meurtriers, dans le même sens que le furent les Juifs oui s'écrièrent: Que Son sang retombe sur nous et sur nos enfants! Matth. 27: 25. Comme les Juifs se rendirent coupables du Sang innocent de Jésus (de Sa mort), ainsi font tous ceux qui actuellement, par le fait de prendre part à ces emblèmes, s'expriment ainsi: Que Son Sang soit sur nous — à moins qu'ils ne discernent leur rançon dans le Corps et le Sang du Seigneur. Pour tous ceux qui n'y reconnaissent par leur rançon, la participation signifie condamnation comme participants au crime du rompement de Son Corps et du versement de Son Sang, vu que pour eux ces emblèmes ne parlent pas de pardon, de rémission de péchés.

Cependant, pour la grande masse de ceux qui par ignorance «font ceci» indignement, c'est-à-dire sans reconnaître correctement la signification de ces emblèmes et la valeur de la mort du Seigneur symbolisée par ces emblèmes, il n'y a pas de culpabilité de sang effective, mais simplement une culpabilité symbolique. C'est en symbole, en figure, qu'ils rompent le Corps du Seigneur et font retomber Son Sang sur eux. Le symbole bien compris parle de paix, de pardon de péchés et de communion avec l'Agneau, mais non compris il ne pourrait être interprété, sous la Loi, que comme confession symbolique de meurtre. Mais puisque tout cela est symbolique, la condamnation ne saurait être que symbolique. Seuls ceux qui arrivent d'abord à la connaissance de la rançon effectuée par l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde, peuvent réellement encourir la condamnation effective signifiée par l'usage impropre de ce symbole.

La coupe représente aussi la communion au Sang du Christ

Le fait de boire la coupe de souffrance et de mort, à cause du Seigneur — le sacrifice — doit être entièrement accompli dans l'âge présent. Quand l'âge de gloire s'ouvrira, toutes les souffrances de Christ appartiendront au passé, non seulement celles de la Tête mais aussi celles de tous les membres de Son Corps. Lorsque les Prophètes parlaient des souffrances de Christ et des gloires qui suivraient (1 Pierre 1: 11), ils parlaient en vérité du Christ entier, y compris du plus petit et du dernier membre. Quand les gloires seront introduites, l'action de boire le Sang sera terminée, de même que cessera toute possibilité de participer au «haut appel » comme cohéritiers avec Christ. Alors le Christ complet, duquel notre Seigneur est la Tête et nous les membres chacun en particulier, aura été rompu et sacrifié, et l'alimentation de la multitude de la terre commencera à être un fait réel. Le Rétablissement commencera alors à être réalisé par le genre humain. A nous, ce Rétablissement nous est actuellement imputé par la foi, afin qu'en ce temps de sacrifice nous puissions nous présenter en sacrifice, car personne ne peut s'offrir en sacrifice avec Christ s'il n'a pas à livrer de droit à la vie. En conséquence, il nous est premièrement accordé de prendre, par la foi, notre part des mérites de Christ et, par la foi, de trouver accès auprès du Père et d'être acceptés dans le Bien-Aimé, afin de recevoir le «haut-appel », l'invitation de devenir cosacrificateurs avec Christ et de boire à Sa coupe, afin d'être également cohéritiers de la gloire qui sera révélée quand le « Corps » sera complété et le sacrifice terminé.

Aux consacrés, par conséquent, les emblèmes du pain et du vin rappellent non seulement le

sacrifice du Seigneur, mais aussi l'alliance personnelle qu'ils ont conclue afin de participer au sacrifice avec Lui, et s'ils en remplissent les conditions, à quelque prix que ce soit, ils seront estimés dignes de devenir « participants de la nature divine », d'être avec notre Seigneur et Rédempteur, comme Ses cohéritiers et Ses associés dans l'œuvre de bénédiction de tous les peuples.

Paul attire notre attention sur cette particularité de la commémoration, quand il dit: *La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas une communion du sang de Christ [de l'entière compagnie ointe] ? Le pain que nous rompons n'est-il pas une communion du corps de Christ [du «petit troupeau», de l'Eglise dont notre Seigneur est la Tête] ? vu que nous qui sommes un grand nombre [de membres], nous sommes un seul pain, un seul corps: car nous participons tous à l'unique pain, 1 Cor. 10: 16, 17, d'après la version anglaise: Revised Version.*

Paroles d'encouragement

Il faut que tous mangent la chair de notre Seigneur Jésus, c'est-à-dire qu'ils prennent leur part de ces droits et privilèges humains garantis par Son sacrifice pour tous, soit dans cet âge-ci par la foi, soit effectivement dans l'âge prochain, autrement ils n'auront pas de droits de vie, ni pour les sacrifier actuellement, ni pour en jouir (sans avoir le privilège de les sacrifier) à l'avenir. Aussi exhortons-nous tous les fidèles à « FAIRE CECI », et à le faire intelligemment. Tout en participant aux emblèmes, acceptons, appliquons-nous et approprions-nous pleinement la justification de tout péché et le droit à la vie que Dieu offre par l'Agneau de Dieu, et non pas d'une autre façon ni par un autre nom. Que « fassent cela » tous les fidèles qui ont été baptisés avec Christ en Sa Mort et qui, de cette manière, sont devenus membres de Son « Corps » (Rom. 6: 3, 4), se rappelant leur justification par Son Sang et renouvelant l'alliance qu'ils ont faite de mourir avec Lui en tant que participants de la nouvelle nature, de la nature divine.

Autant que possible, réunissez-vous avec ceux que vous êtes à même de reconnaître comme membres avec vous du même Corps. Faites assez longtemps d'avance les préparatifs pour la réunion. Il importe peu de savoir qui d'entre vous doit passer les emblèmes. Rappelez-vous que « vous êtes tous frères » et privilégiés pour vous servir l'un l'autre en toute chose, selon que vous en avez la capacité et l'occasion. Par honneur, usez de prévenances réciproques, mais ne permettez pas à la fausse modestie de faire préférer parmi vous l'ivraie au froment.

Que la grâce de notre Seigneur Jésus soit avec vous tous. Puisse cette circonstance vous être en grande bénédiction et d'un grand profit!

W.T. 1013 - C.T.R. 1888